



HAL
open science

Trajectoires paysagères de l'industrie lourde dans trois vallées alpines françaises (1970-2025)

Caroline Meynet

► To cite this version:

Caroline Meynet. Trajectoires paysagères de l'industrie lourde dans trois vallées alpines françaises (1970-2025). *Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research*, 2025, 113-3, <10.4000/15pad>. <hal-05568163>

HAL Id: hal-05568163

<https://univ-smb.hal.science/hal-05568163v1>

Submitted on 26 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Trajectoires paysagères de l'industrie lourde dans trois vallées alpines françaises (1970-2025)

Caroline Meynet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rga/16370>

DOI : 10.4000/15pad

ISSN : 1760-7426

Traduction(s) :

Landscape Trajectories of Heavy Industry in Three French Alpine Valleys (1970–2025) - URL : <https://journals.openedition.org/rga/16391> [en]

Éditeur :

UGA Éditions - Université Grenoble Alpes, Association pour la diffusion de la recherche alpine

Ce document vous est fourni par Université Savoie Mont Blanc



Référence électronique

Caroline Meynet, « Trajectoires paysagères de l'industrie lourde dans trois vallées alpines françaises (1970-2025) », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 113-3 | 2025, mis en ligne le 17 février 2026, consulté le 26 mars 2026. URL : <http://journals.openedition.org/rga/16370> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/15pad>

Ce document a été généré automatiquement le 19 février 2026.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Trajectoires paysagères de l'industrie lourde dans trois vallées alpines françaises (1970-2025)

Caroline Meynet

Introduction

- 1 Les vallées des Alpes françaises ont connu une industrialisation rapide entre la fin du XIX^e siècle et l'après-guerre. La découverte dans les années 1860 du potentiel hydroélectrique des chutes d'eau, « houille blanche » célébrée par Aristide Bergès, engendre entre 1890 et 1930 l'installation d'industries variées en pied de versant : électrométallurgie (acier, aluminium, ferroalliages), électrochimie (carbure de calcium, soude, chlore, phosphore, etc.), papeterie ou encore industries agroalimentaires (Blanchard, 1954 ; Veyret-Verner, 1949). Après une phase d'essor au sortir de la Seconde Guerre mondiale (Chabert, 1978), ces industries alpines connaissent depuis 1970 une période de désindustrialisation toujours en cours (Combal, 2020), commune avec d'autres territoires français anciennement industrialisés. Elle se traduit par une baisse de l'emploi industriel et par des fermetures d'usines (Bost et Messaoudi, 2017). L'article analyse cette période de désindustrialisation (1970-2025) à travers le concept de trajectoire paysagère. Utilisé en géographie pour étudier des paysages ou des territoires sur un temps relativement long (Astrade *et al.*, 2021 ; Forget, 2015), le concept de trajectoire est mobilisé ici pour retracer sur cinquante-cinq ans l'alternance entre des moments d'intenses transformations et des phases d'inertie qui, ensemble, ont marqué les paysages productifs situés dans trois vallées alpines françaises. Nous postulons que malgré un recul général de l'industrie lourde en tant que secteur d'activités économiques, les trajectoires paysagères associées à ce recul sont plus hétérogènes et mouvantes dans le temps. L'analyse comparative de ces trajectoires permet de questionner la place concrète et symbolique de l'industrie dans les territoires de montagne aujourd'hui, au regard de ce qu'elle a pu être par le passé.

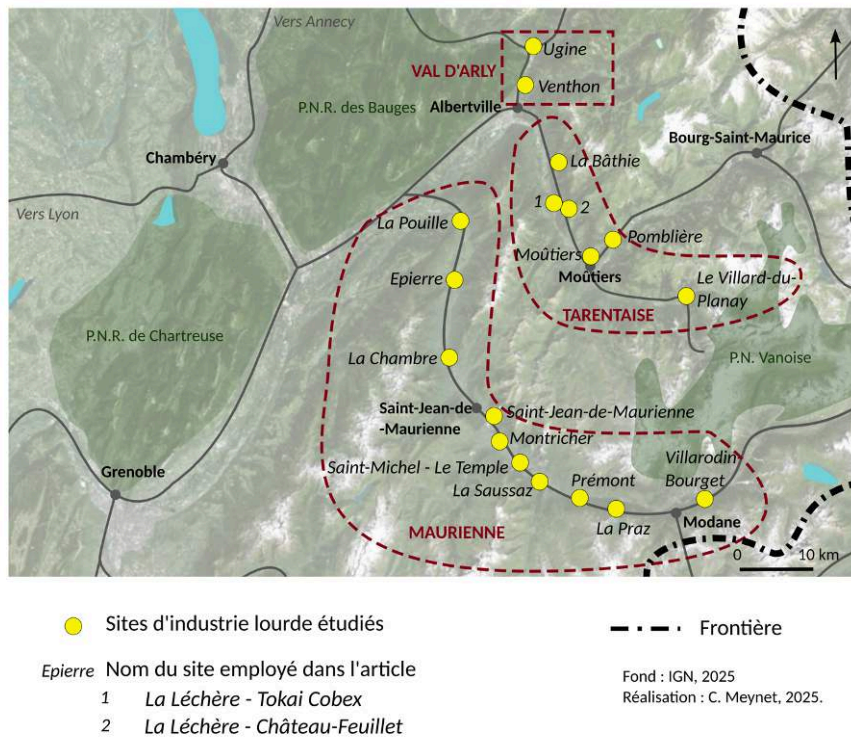
- 2 Nous préciserons d'abord le cadre géographique et théorique de notre étude, ainsi que la méthodologie employée. Nous procéderons ensuite à un état des lieux du recul industriel depuis 1970 dans les terrains retenus. Sur la base de ce constat, nous analyserons les trajectoires paysagères des sites industriels restés actifs entre 1970 et 2025, puis celles des sites fermés sur la même période. Cette analyse comparative permettra *in fine* de discuter ce que ces paysages productifs passés et actuels peuvent dire — ou ne pas dire — de changements plus globaux qui ont marqué les vallées abordées.

Cadre géographique et théorique

L'industrie lourde dans trois vallées des Alpes du Nord françaises

- 3 L'industrie est présente dans de nombreuses vallées de la chaîne alpine. Nous retenons ici trois vallées françaises du département de la Savoie : le Val d'Arly entre Ugine et Albertville, la Tarentaise entre Moûtiers et Albertville, et la Maurienne entre Villarodin-Bourget et Val d'Arc (figure 1). Ces vallées sont retenues pour leur concentration de sites de production passés et actuels dans les secteurs de l'électrochimie et de l'électrometallurgie. Elles ont par ailleurs fait l'objet d'un état des lieux approfondi au cours des années 1970 par L. Chabert (1972 ; 1978) dont le travail constitue une base à partir de laquelle nous analysons la période 1970-2025. Les branches industrielles retenues, parfois désignées comme « Grande industrie » (Chabert 1978 ; Combal, 2020), seront regroupées ici dans l'expression « industrie lourde ». Nous entendons par là des productions à forte intensité de capital et de matériel, situées à l'amont de la chaîne de production, et dont les produits semi-finis alimentent de nombreuses autres industries à l'aval.

Figure 1 : Localisation des vallées et sites d'étude



Fond : IGN, 2025.
Réalisation : C. Meynet, 2025.

Analyser les paysages productifs passés et actuels en contexte de montagne

- 4 Si les paysages de l'hydroélectricité (barrages, conduites forcées) et ceux des industries induites par celle-ci sont historiquement liés en montagne, nous nous intéressons dans cet article aux trajectoires paysagères des industries induites, situées en fond de vallées. L'attention est donc portée sur une composante particulière de la montagne et plus particulièrement de la montagne productive (Perlik, Segal, 2022) : le fond des vallées et leurs espaces industriels. Ceux-ci sont le plus souvent localisés en bordure de cours d'eau, dans ou à proximité de petits centres urbains, et à des altitudes comprises entre 300 et 700 m. Ces espaces, à l'interface entre « modèles urbain et montagnard » (Segal, Viganò, Durand, dans Perlik et Segal, 2022), sont tout à la fois centraux sur le plan fonctionnel dans la mesure où ils relient les métropoles alpines et la montagne touristique, et peu présents dans l'imaginaire social de la montagne (Bozonnet, 1992). S'ils sont aujourd'hui touchés par le recul de leur fonction industrielle héritée, ces fonds de vallée ne connaissent pas de déprise démographique. Leur économie est dominée par la sphère dite « présenteielle » (Davezies, 2008 ; INSEE, 2015). Nous reprenons cette terminologie pour désigner une économie dominée par les services liés à la présence permanente et temporaire sur un territoire. Dans le contexte des vallées alpines, nous définissons l'économie présenteielle comme une économie tirée par la croissance de la population permanente en fond de vallée et par celle du tourisme dans les massifs surplombant ces vallées. Aussi, les trajectoires paysagères étudiées sont-

elles à replacer dans un contexte territorial où l'industrie décline mais où l'urbanisation se développe.

- 5 Le paysage est pris dans cet article au sens d'A. Berque (1984) comme « empreinte et matrice », c'est-à-dire comme « expression d'une civilisation » (*empreinte*) et par la manière dont il « participe aux schèmes de perception » d'une société (*matrice*). Dans le champ du paysage, le concept de paysage industriel est relativement récent, tant l'industrie a pu être considérée comme un non-paysage (Edelblutte, 2024). Il émerge au début du XXI^e siècle dans un contexte où la désindustrialisation a pu favoriser une démarche de reconnaissance et de patrimonialisation, non seulement de bâtiments emblématiques comme les usines, mais aussi de composantes péri-productives comme le logement (Edelblutte, 2024). Dans cet article, nous comprenons le paysage productif en tant que *technoscape* (Okada, 2004) à savoir un paysage composé par les installations techniques dédiées à la production d'industrie lourde.

Méthodologie

Reconstituer les trajectoires paysagères associées au recul industriel

- 6 Afin de reconstituer les trajectoires paysagères associées au recul industriel, la méthodologie a consisté à regrouper et croiser plusieurs matériaux : photographies aériennes, statistiques d'entreprises, travail de terrain. Un recensement des prises de vue aériennes de l'IGN a été réalisé depuis 1970 à l'aide de l'outil « Remonter le temps », pour identifier les évolutions paysagères sur dix-huit sites étudiés : dix sites qui ont fermé successivement entre 1970 et 2021, et huit sites toujours en activité en 2025¹. Pour certains d'entre eux, les prises de vue aériennes sont complétées par des photographies extraites des travaux de L. Chabert. L'intérêt est alors de les mettre en comparaison avec des photographies actuelles prises depuis le même point de vue, dans une optique diachronique. Ces trajectoires paysagères sont mises en perspective avec des données d'entreprises opérant ou ayant opéré sur chaque site. Le recul industriel sur le plan socio-économique est ainsi considéré à partir de deux indicateurs, non exhaustifs : l'évolution des effectifs salariés dans les établissements industriels retenus, et le nombre d'établissements ayant fermé depuis 1970. Les effectifs salariés pour le début de la période sont tirés des travaux de L. Chabert (1972 ; 1978). Pour les établissements restés actifs et ceux fermés au cours de la dernière décennie, les données de l'Annuaire des entreprises de l'État sont prises comme base, et affinées par une veille de la presse locale et spécialisée (*Le Dauphiné Libéré* ; *L'Usine Nouvelle* ; *Les Échos*). La chronologie des établissements fermés est établie sur la même base.

Caractériser et comparer ces trajectoires paysagères

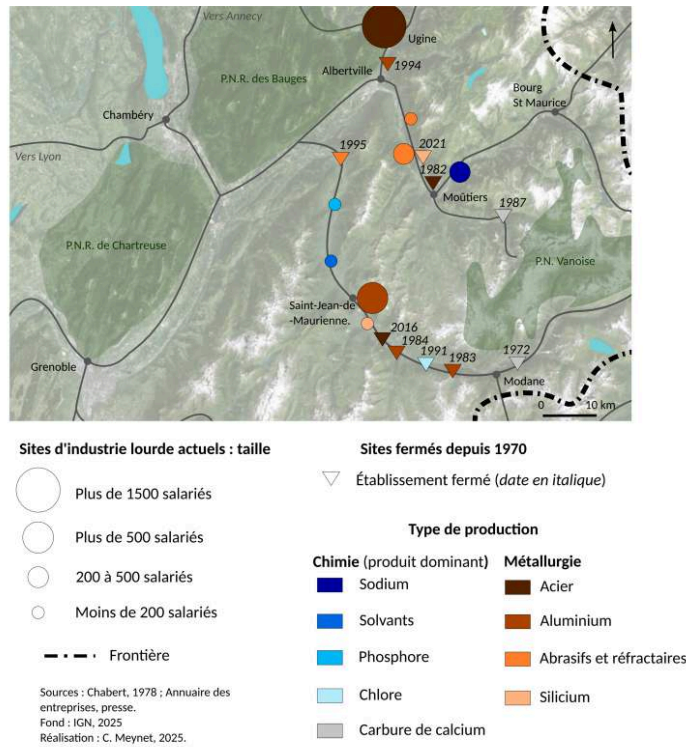
- 7 Plusieurs mots sont discutés à la lumière du terrain pour caractériser les trajectoires paysagères reconstituées dans cet article, qu'il s'agisse de sites actifs ou fermés : inertie, transformation, effacement, dilution, réindustrialisation. À partir des indicateurs économiques détaillés plus haut, l'article questionne l'adéquation ou l'inadéquation entre la trajectoire socio-économique et la trajectoire paysagère des sites industriels étudiés. Ce décalage est discuté à l'aune du couple inertie/

transformation : nous nous inspirons notamment des travaux de D. Buu-Sao et L. Patinaux (2023) à propos des inerties de la transition. Néanmoins, il ne s'agit pas ici de discuter l'inertie d'un système économique comme le capitalisme dans sa composante industrielle. Notre attention porte plutôt sur l'inertie des paysages productifs, et sur la manière dont cette inertie — ou son absence — révèle les acteurs et les enjeux en présence sur chaque site. Une autre trajectoire paysagère que nous décryptons est l'effacement : une majorité de sites de production fermés entre 1970 et 2025 ont été effacés du paysage, en tout ou partie. L'article s'attache alors à reconstituer le temps et les modalités de cet effacement paysager. L'idée de dilution (Edelblutte, 2024) est mobilisée pour caractériser certains paysages productifs toujours présents, dont les formes deviennent moins nettes dans l'urbanisation croissante des fonds de vallée. Nous postulons qu'il s'agit d'une autre forme d'effacement. Enfin, d'autres trajectoires se dessinent, notamment dans le cas de fermetures récentes : deux cas de réindustrialisation d'anciens sites sont analysés dans leur dimension paysagère. Nous questionnons alors la forme que peut prendre localement cet objectif politique affiché par l'État français (Voy-Gillis, 2022).

Le recul de l'industrie lourde entre 1970 et 2025

- 8 La figure 2 recense dix établissements qui ferment entre 1970 et 2025 : sept dans la métallurgie, et trois dans la chimie. En matière de fabrication, l'aluminium est la plus représentée dans les fermetures (quatre établissements), devant l'acier et le carbure de calcium (deux établissements chacun). Géographiquement, ces fermetures concernent majoritairement la Maurienne (six) et la Tarentaise (trois). Cela représente respectivement 60 % des établissements en activité au début des années 1970 pour la vallée pour la Maurienne, et 50 % pour la Tarentaise. Cette dynamique n'est pas propre aux vallées alpines, et s'inscrit dans la désindustrialisation qui touche l'ensemble des bassins industriels français. Parmi les usines qui ferment au cours des années 1970-1990, on note qu'il s'agit souvent de sites éloignés des principaux centres urbains locaux et régionaux. En Maurienne, les sites de La Saussaz, Prémont, La Praz et Villarodin-Bourget, sont les sites les plus en amont. Un autre aspect pouvant expliquer certaines fermetures est la contrainte topographique du site et l'impossibilité de s'agrandir : c'est le cas à La Saussaz où l'usine était contrainte entre l'Arc, la voie ferrée et le versant. Ces facteurs d'ordre géographique ne sont cependant pas suffisants : la nature des fabrications, les innovations techniques sectorielles et des effets de conjoncture économique sur lesquels nous ne reviendrons pas ici ont pu précipiter certaines fermetures (Chabert, 1978 ; Combal, 2020).

Figure 2 : Le recul de l'industrie (1970-2025) dans trois vallées alpines : Val d'Arly, Tarentaise, Maurienne



Sources : Chabert 1978 ; Annuaire des entreprises, 2025 ; presse.
Fond : IGN, 2025.
Réalisation : C. Meynet, 2025.

- 9 Le tableau 1 synthétise la baisse des effectifs entre 1970 et 2025 pour les établissements restés actifs. Elle est en moyenne de 45 % pour l'ensemble des établissements en 2025, mais cette moyenne masque de fortes disparités, entre des établissements où les effectifs baissent modérément entre 1970 et 2025 comme l'usine de Montricher ou celle de la Chambre, en Maurienne, tandis que d'autres établissements ont connu une réduction de 75 à 80 % de leur effectif, avec parfois des fusions d'établissements sur la période (la Léchère), ou au contraire une scission d'un établissement en plusieurs entités (Ugine). Partant de ce constat, nous abordons maintenant les trajectoires paysagères des sites restés actifs entre 1970 et 2025, puis celles des sites fermés.

Tableau 1 : Évolution des effectifs salariés dans les établissements en activité entre 1970 et 2025

Commune	Établissement (1970)	Fabrication principale	Effectif 1971	Établissement (2025)	Effectif 2025	Evolution des effectifs 1971-2025	Evolution des effectifs 1971-2025 en %
Ugine	Ugine-Kuhlmann (U.K.)	Acier	3865	Ugitech - groupe Swiss Steel	1700	-1750	-45,3 %
Ugine	C.E.Z.U.S.	Titane		Timet France	115		
Ugine		Zirconium		Framatome	300		
La Bâthie	U.K.	Corindon banc	233	Alteo Fused Alumina	140	-93	-39,9 %
La Léchère	S.E.R.S., groupe U.K.	Produits carbonés	462	Tokai Cobex	270	-802	-74,8 %
La Léchère	C.I.S.A., Union Carbide France	Produits graphités	610				
Pomblière-Saint-Marcel	U.K.	Sodium métal	464	Métaux Spéciaux M.S.S.A.	310	-154	-33,2 %
Épierre	U.K.	Dérivés du phosphore	175	Lanxess	30	-145	-82,9 %
La Chambre	S.I.D.A., groupe U.K.	Dérivés d'acétone (solvants et amines)	198	Arkema	170	-28	-14,1 %
Saint-Jean-de-Maurienne	Pechiney	Aluminium	810	Trimet	600	-210	-25,9 %
Montricher	Pechiney	Silicium et alliages	203	Ferroglobe	180	-23	-11,3 %
		Effectif total 1971	7020	Effectif total 2025	3890	-3130	-44,6 %

Sources : Chabert, 1972 ; Annuaire des entreprises, 2025 ; presse.
Réalisation : C. Meynet, 2025.

Trajectoires paysagères des sites restés en activité

(Dé)corrélation entre baisse de l'emploi industriel et trajectoires paysagères

- 10 Les trajectoires paysagères des sites industriels restés actifs sont analysées sur la base de ce que nous désignons comme l'enveloppe du site, à savoir les éléments bâtis et les espaces de stockage inclus dans l'enceinte fermée de l'établissement. Le tableau 2 rend compte des évolutions dans l'enveloppe des sites et les met en comparaison avec l'évolution des effectifs sur la période. Majoritairement, les enveloppes restent stables, ou se réduisent à la marge, alors que l'emploi baisse partout. Le cas de décorrélation le plus remarquable est celui de l'usine de carbone et graphite Tokai Cobex à la Léchère, où l'enveloppe est restée stable alors que les effectifs se sont réduits de 75 % sur la période 1970-2025. Nous pouvons également noter cette décorrélation pour l'usine d'aluminium de Saint-Jean-de-Maurienne, qui a connu un doublement de sa surface entre 1972 et 1986 (figure 3) en deux phases successives, tandis que l'emploi s'est réduit de 25 %. Cette décorrélation n'est qu'apparente : l'agrandissement est à remettre dans le contexte de la fermeture des deux autres usines d'aluminium du secteur sur la même période, la Saussaz et la Praz. Le déclin de l'emploi intervient quant à lui après cet agrandissement. Dans d'autres sites, l'évolution de l'emploi et de l'enveloppe bâtie vont dans le même sens, c'est-à-dire qu'au déclin de l'emploi correspond une rétraction spatiale du site. À Épierre, la fermeture du four à phosphore en 1995, long hall de pratiquement 200 m de long, acte un déclin de l'emploi déjà amorcé depuis une vingtaine d'années. La démolition de ce bâtiment dans les années qui suivent, le plus

remarquable dans le paysage, a fait de l'usine de phosphore d'Épierre un site de petite taille et à faible effectif (tableau 1).

Tableau 2 : Évolution de l'enveloppe bâtie des sites industriels restés en activité entre 1970 et 2015

Commune	Établissement (2025)	Évolution des effectifs 1970-2025 en %	Évolution de l'enveloppe générale 1970-2025	Détail des transformations	Date ou période d'évolution
Ugine	Ugitech - groupe Swiss Steel	-43,3 %	Stable et/ou transformation interne à l'enveloppe	Démolition partielle du phalanstère pour l'extension d'un bâtiment industriel	1996-2000
	Timet France		Réduction	Démolition 4 bâtiments	2006-2020
	Framatome				
La Bâthie	Alteo Fused Alumina	-39,9 %	Agrandissement	Construction 2 bâtiments	1972-1977
La Léchère	Tokai Cobex	-74,8 %	Stable et/ou transformation interne à l'enveloppe	--	--
Pomblière-Saint-Marcel	Métaux Spéciaux M.S.S.A.	-33,2 %	Réduction	Démolition 2 bâtiments	1985-1989
Épierre	Lanxess	-82,9 %	Réduction	Démolition hall principal	1995-2000
La Chambre	Arkema	-14,1 %	Stable et/ou transformation interne à l'enveloppe	Démolition de logements ouvriers et transformation en bâtiment industriel	1995-1998
Saint-Jean-de-Maurienne	Trimet	-25,9 %	Agrandissement	Doublement de la surface - construction de halls d'électrolyse	1972-1986
Montricher-Albanne	Ferroglobe	-11,3 %	Stable et/ou transformation interne à l'enveloppe	Léger agrandissement d'un bâtiment	1990-1994

Source : Prises de vue aériennes IGN – Remonter le Temps. Réalisation : C. Meynet, 2025.

Figure 3 : Usine d'aluminium de Saint-Jean-de-Maurienne : agrandissement progressif et dilution dans l'urbanisation



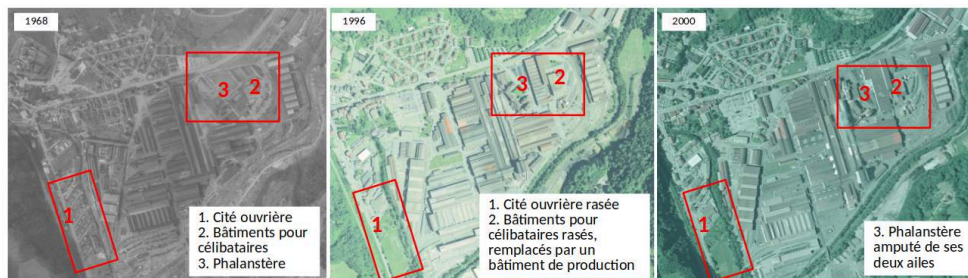
Clichés : L. Chabert 1972 et 1987 ; C. Meynet 2025.

Densification et recentrage des sites sur la fonction productive

- 11 Une autre évolution s'est opérée par recentrage et densification de certains sites, au détriment du logement ouvrier. Dans deux établissements, Ugitech à Ugine — à l'époque Pechiney — et Arkema à La Chambre — à l'époque Elf-Atochem — des logements ouvriers situés soit dans l'enceinte de production, soit en périphérie immédiate, sont démolis et remplacés par des bâtiments industriels ou par des annexes à la production. À la Chambre, deux bâtiments de logement situés dans l'enceinte du site sont transformés en un bâtiment dédié aux services de secours et de sécurité du site (visite de site, mars 2025). À Ugine (figure 4), le phalanstère, bâtiment emblématique de l'utopie sociale poursuivie par le fondateur des aciéries Paul Girod,

est partiellement démolí. Construit en 1910 par l'architecte Maurice Braillard, sa forme en U associait des logements familiaux sur les deux ailes, et des logements pour célibataires au centre, dans un niveau de confort élevé pour l'époque (Bal, 1993). Les deux ailes sont démolies à la fin des années 1990 pour permettre l'extension d'un bâtiment industriel voisin. Par ailleurs, plusieurs bâtiments pour célibataires et une cité ouvrière au confort sommaire avaient été démolis et remplacés par des bâtiments industriels avant 1970. Prises ensemble, ces évolutions révèlent le recul du logement ouvrier — du moins dans ses formes les plus anciennes et rudimentaires — dans ou à proximité immédiate des sites de production. Elles suggèrent aussi des changements dans la composition et les aspirations du monde ouvrier : plus de confort, et une localisation des habitations moins immédiate par rapport à l'usine.

Figure 4 : Densification du site de production, au détriment du logement ouvrier : l'exemple d'Ugine



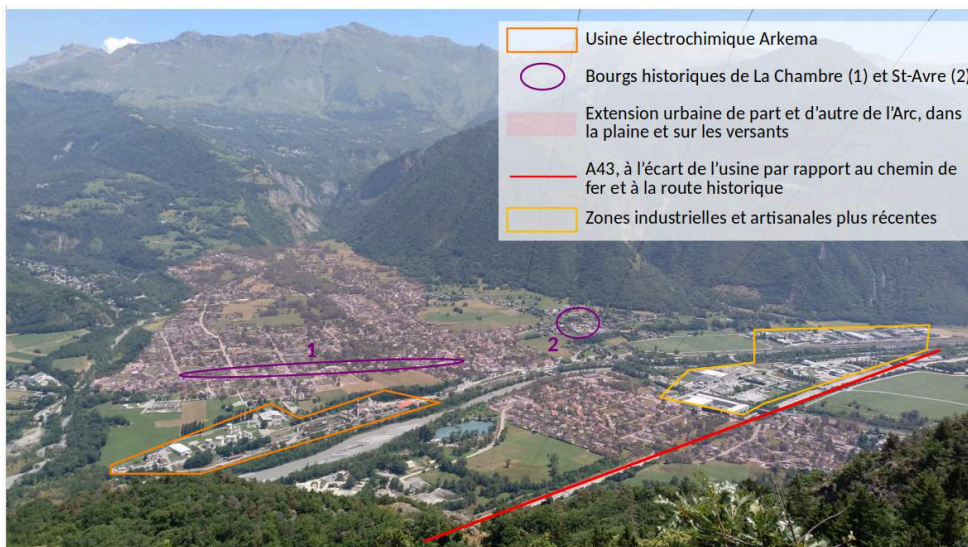
Prises de vue : IGN — Remonter le Temps. Retouches : C. Meynet, 2025.

Étalement urbain en fond de vallée et dilution du paysage industriel

- 12 Un dernier constat à propos de certains sites industriels actifs est leur dilution dans l'urbanisation du fond de vallée (Edelblutte, 2024). Les fonds de vallées alpins sont marqués aujourd'hui par la cohabitation de trois fonctions principales — habiter, produire, circuler — dans un paysage industrialo-urbain hybride (Sega, dans Perlik et Sega, 2022). L'usine d'aluminium de Saint-Jean-de-Maurienne (figure 3) illustre cette idée d'hybridation et de dilution : alors que jusqu'aux années 1980 l'usine est nettement détachée du bourg et que son voisinage est peu urbanisé, la dilution s'est opérée depuis par le développement de zones d'activités en périphérie du site, et plus récemment par le chantier d'accès au tunnel de base Lyon-Turin.
- 13 Les autoroutes et voies rapides peuvent, en outre, contribuer à la dilution du paysage industriel par leur tracé. En effet, leur itinéraire s'éloigne de certaines usines auparavant en bord de route : en Tarentaise, la construction de la voie rapide RN90 au début des années 1990 a mis à distance par son tracé certains sites industriels comme l'usine de la Bâthie, située sur un cône de déjection latéral et non dans le fond de vallée où passe la RN90. L'A43 en Maurienne s'est aussi largement écartée de l'usine Arkema de la Chambre (figure 5), par rapport à la route nationale et la voie ferrée qui la longent. Cela étant, d'autres usines sont au contraire traversées ou longées par ces axes de grande circulation, telles que les deux usines de la Léchère, coupées par la RN90, ou l'usine d'aluminium de Saint-Jean-de-Maurienne (figure 3), longée sur 1,5 km par l'A43. Dans ces cas-là, le paysage industriel est au premier plan du déplacement. Toutefois, par l'accélération des mobilités qu'elles ont engendrées, ces autoroutes et voies rapides modifient la perception du paysage en général, et celle des paysages industriels en

particulier : la vitesse devient un autre facteur de dilution des paysages traversés (Nageleisen, 2007).

Figure 5 : L'usine de La Chambre (Maurienne) dans le tissu industrialo-urbain du fond de vallée



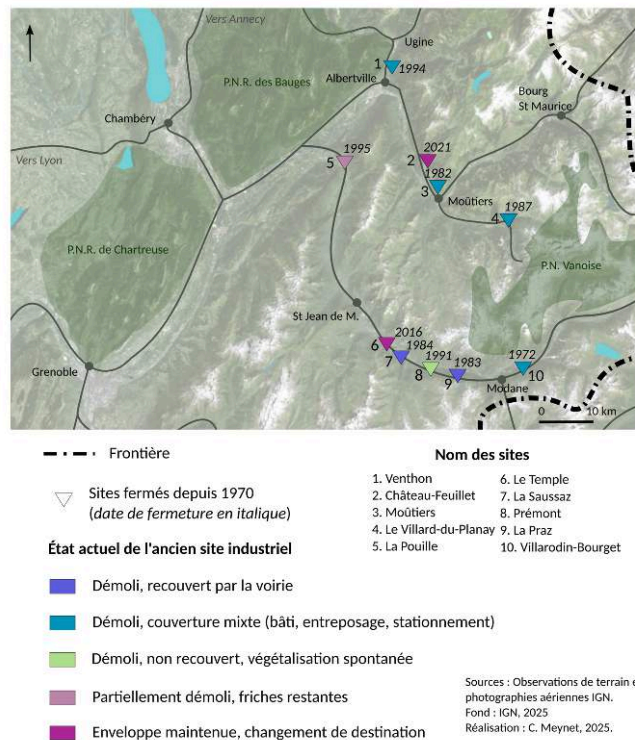
Cliché et interprétation : C. Meynet, 2025.

Trajectoires paysagères des sites fermés

Paysages actuels des sites fermés : des traces industrielles majoritairement effacées

- 14 Dix sites d'industrie lourde ferment entre 1970 et 2025 sur les trois terrains étudiés. La figure 6 compare leur devenir à l'aune de l'état actuel du site, sans entrer dans la temporalité des transformations opérées, que nous abordons par la suite. Cinq situations sont identifiables, dont trois relèvent d'un effacement paysager du fait industriel entre la fermeture, c'est-à-dire la date de mise à l'arrêt définitif de la production, et aujourd'hui. Sur dix sites fermés, sept sont démolis, et trois seulement sont conservés ou partiellement conservés. Parmi les sept sites démolis, six ont été recouverts par une autre occupation du sol. Un seul site démolé n'a pas été recouvert, l'usine de chlore de Prémont en Maurienne. Les sites recouverts présentent majoritairement une couverture mixte : l'emprise de l'ancienne usine correspond aujourd'hui à des espaces bâtis, du stationnement et du stockage de matériaux. Deux usines ont été recouvertes par la voirie : la Praz et la Saussaz sont majoritairement situées sous l'autoroute A43. Les deux sites mis à l'arrêt au cours de la dernière décennie sont les seuls à s'être maintenus dans leur enveloppe bâtie générale.

Figure 6 : État actuel des dix sites fermés entre 1970 et 2025. Sources : prises de vue aériennes IGN et observations de terrain

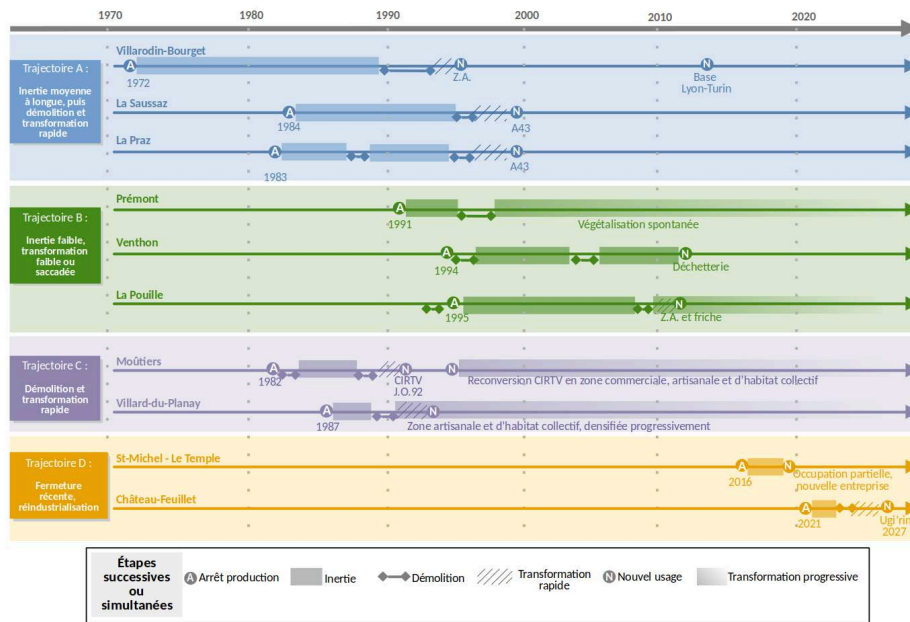


Fond : IGN, 2025. Réalisation : C. Meynet, 2025.

Les trajectoires paysagères de la fermeture à aujourd'hui

- 15 Si l'on entre à présent dans le détail de la période post-fermeture, une grande variété de trajectoires paysagères se dessinent, que la figure 7 se propose de comparer. Quatre types de trajectoires apparaissent.

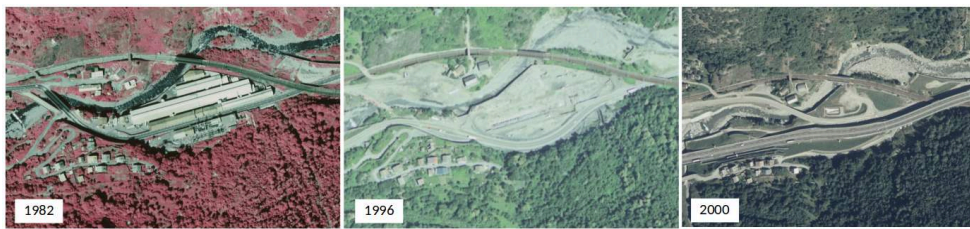
Figure 7 : Trajectoires paysagères des dix sites fermés entre 1970 et 2025



Sources : prises de vue IGN, terrain, presse.
Réalisation : C. Meynet, 2025.

- 16 La trajectoire A se démarque par le contraste entre une phase d'inertie s'étirant entre dix et quinze ans, où les sites fermés sont laissés en place, et une phase de démolition et de transformation rapide (environ cinq ans) aboutissant à un nouvel usage stabilisé. Les trois usines concernées sont celles situées le plus en amont de la Maurienne, et parmi les fermetures les plus anciennes. La Saussaz et la Praz connaissent une trajectoire pratiquement identique, qui s'explique par leur localisation comparable en bordure de l'Arc et sur le tracé de l'autoroute A43. C'est sa construction à la fin des années 1990 qui met fin à la phase d'inertie et accélère la transformation des deux sites. La seule différence est que la Praz connaît une démolition en deux temps, tandis que la Saussaz est rasée en 1995, juste avant la construction de l'autoroute (figure 8). L'usine de Villarodin-Bourget n'est, elle, pas concernée par l'autoroute, puisque située en amont du tunnel du Fréjus. La démolition s'opère au début des années 1990, soit pratiquement vingt ans après sa fermeture, et donne lieu à une petite zone artisanale qui n'occupe que partiellement l'ancien site pendant vingt ans. Au cours des années 2010, le site a connu une seconde transformation en devenant une base du chantier du Tunnel Euralpin Lyon-Turin.

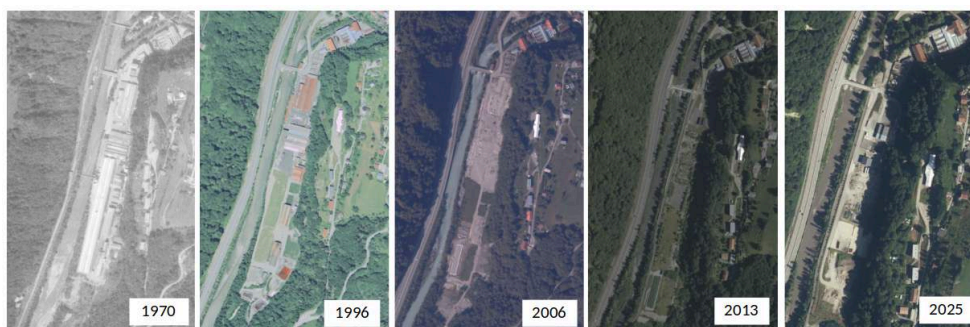
Figure 8 : La trajectoire paysagère du site de la Saussaz (Maurienne) : de l'usine à l'autoroute



Prises de vue : IGN — Remonter le Temps.
Réalisation : C. Meynet, 2025.

- 17 La trajectoire B regroupe trois sites où l'inertie post-fermeture est plus courte que dans la trajectoire A. Pour autant, les transformations paysagères sont plus saccadées. Les trois usines concernées ont en commun d'avoir fermé dans les années 1990, et d'être restées relativement hors-champ de projets de transformation. L'usine de Prémont est démolie quatre ans après sa fermeture, mais elle ne connaît pas de nouvel usage. Le site rasé est laissé à nu et la végétation s'y est redéveloppée de façon spontanée depuis. Cela s'explique sans doute par sa localisation légèrement sur le versant et non dans le talweg réaménagé pour l'A43 comme ses voisines de la Praz et la Saussaz. L'usine de Venthon (figure 9), fermée en 1994, est majoritairement démolie dans la foulée, exceptés quelques bâtiments maintenus jusqu'en 2002 pour des activités de recherche et développement de l'établissement voisin d'Ugine — aujourd'hui Ugitech. La seconde phase de démolition se fait entre 2003 et 2006, mais le terrain reste inutilisé jusqu'au début des années 2010, donnant lieu à un début de végétalisation spontanée. C'est finalement l'intercommunalité Arlysère qui en fait au cours des années 2010 un « écoparc », soit une déchetterie dédiée aux professionnels, collectivités et associations, accueillant notamment des déchets volumineux et hors gabarit. À la Pouille, la particularité vient d'abord du fait que le bâtiment de fabrication principal est rasé avant la fermeture définitive de l'établissement. En revanche, l'après-fermeture est marqué par une phase d'inertie d'une douzaine d'années au cours desquelles aucune démolition n'est opérée parmi les trois bâtiments restants. Un bâtiment est finalement démolit et remplacé par un hangar artisanal en 2009-2011, mais les deux autres bâtiments restent en friche.

Figure 9 : La trajectoire paysagère du site de Venthon (Val d'Arly) : de l'usine à la déchetterie.

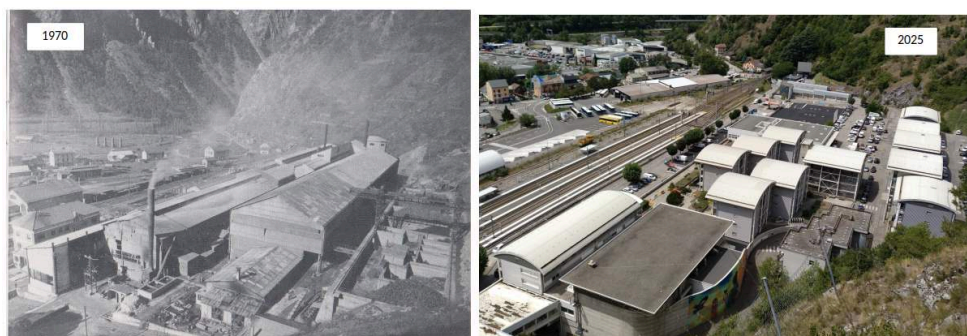


Prises de vue : IGN — Remonter le Temps. Réalisation : C. Meynet, 2025.

- 18 La trajectoire C se distingue par la rapidité des transformations post-industrielle, dans un contexte de forts enjeux fonciers. Les usines de Moûtiers et du Villard-du-Planay ont

en commun leur localisation attractive : dans une petite ville et attenante à la gare pour Moûtiers, dans un hameau beaucoup plus modeste mais proche des stations touristiques pour le Villard-du-Planay. Dans les deux cas, la démolition et la transformation fonctionnelle s'enchaînent, et surviennent quelques années seulement après la fermeture. L'usine de Moûtiers (figure 10), localisée dans un site contraint et étagé, est démolie en deux phases : la partie haute dès la fermeture en 1982, et la partie basse entre 1988 et 1990, sous la pression de l'accueil des Jeux Olympiques d'Albertville. En effet, le site est ciblé pour accueillir le Centre International de Radio et de Télévision (CIRTV) au cours de l'évènement, construit entre 1990 et 1992. Il sera progressivement reconverti en une zone mixte alliant commerces, artisanat et habitat, après 1992. L'usine du Villard-du-Planay est rasée en 1990, trois ans après sa fermeture, et transformée dans la décennie suivante en une zone mêlant petits immeubles collectifs et artisanat, qui s'est densifiée depuis.

Figure 10 : La trajectoire paysagère du site de Moûtiers (Tarentaise) : des aciéries à l'occupation actuelle mixant activités et habitat.



Clichés : L. Chabert, 1970 ; C. Meynet, 2025.

- 19 La trajectoire D correspond aux deux usines fermées au cours de la dernière décennie. S'il nous manque un certain recul dans l'analyse, nous pouvons cependant émettre quelques remarques. En Maurienne, la fonderie d'acier située à Saint-Michel-de-Maurienne sur le site du Temple ferme définitivement en 2016, après une longue phase de déclin amorcée avec l'arrêt des aciéries en 1977. En Tarentaise, l'usine de ferroalliages Ferroglobe située à La Léchère sur le site de Château-Feuillet ferme fin 2021. Dans des contextes différents, ces deux sites de production connaissent actuellement des formes plus ou moins abouties de réindustrialisation *in situ*, opérées dans un temps relativement court. À Saint-Michel-de-Maurienne, une période d'inertie s'écoule entre 2016 et 2019, avant qu'une partie des locaux (10 000 mètres carrés) soit rachetée par une entreprise de chaudronnerie locale à la recherche de locaux plus grands. Elle reste cependant peu employeuse avec 30 salarié-e-s. À Château-Feuillet, le projet de réindustrialisation est quasi immédiat : l'entreprise Ugitech, installée 50 km plus au nord, se positionne dès 2022 pour racheter le site, dans le cadre d'un projet nommé Ugi'Ring. Il s'agit pour Ugitech d'adapter l'existant pour en faire une usine de recyclage de déchets industriels chargés en éléments métalliques (nickel, manganèse, zinc). Ces éléments doivent être refondus en alliages et réinjectés dans le circuit de production d'acier d'Ugitech, de façon à limiter ses approvisionnements externes en ferroalliages. Ces deux exemples se distinguent quant à leur trajectoire paysagère : dans le premier cas, la réindustrialisation du site s'est faite sans bouleversement paysager : aucun changement n'est visible en dehors de la plaque du nouvel

entrepreneur apposée en façade. Dans le second cas, la réindustrialisation requiert une transformation partielle du site, en cours de réalisation depuis fin 2024 (figure 11). Les secteurs démolis ou en cours de démolition forment actuellement un paysage en chantier et mouvant.

Figure 11 : L'usine de Château-Feuillet, en cours de transformation. En rouge : les secteurs démolis ou en cours de démolition.



Cliché : C. Meynet, 2025.

Discussion et conclusion

- 20 Étudier les trajectoires des paysages productifs dans un contexte de désindustrialisation invite à poser plusieurs remarques en conclusion.
- 21 Une première remarque est que la désindustrialisation qui s'opère dans les vallées étudiées est *globalement* caractérisée par l'effacement des paysages productifs. Cet effacement revêt plusieurs formes et n'est pas toujours synonyme de disparition paysagère. Il peut être le fait d'usines qui ferment et que l'on démolit, plus ou moins rapidement et totalement. L'effacement se fait aussi par dilution : dans un tissu urbain qui s'est développé en cinquante-cinq ans, les paysages productifs qui se maintiennent se sont souvent fondus dans un paysage industrialo-urbain où ils deviennent moins identifiables. Enfin, l'effacement s'opère dans certains cas par l'éloignement entre les axes de circulation et certains sites industriels, et par l'accélération des mobilités, qui réduit la fenêtre au cours de laquelle les paysages productifs sont visibles en traversant les fonds de vallées.
- 22 Une deuxième remarque est que les paysages productifs restés actifs sur la période 1970-2025 sont relativement stables, sans être immuables pour autant : certains sites se sont agrandis, d'autres rétractés, d'autres encore densifiés en leur sein. On peut faire l'hypothèse que certains établissements flottent aujourd'hui dans des habits trop grands pour eux, lorsque les effectifs ont fortement baissé pour un site resté de même taille. Une autre hypothèse est de considérer que les sites industriels sont des lieux qui

se réorganisent régulièrement au gré des innovations dans les procédés de production, des fluctuations du marché et des nouveaux débouchés, ou encore des besoins en espaces de stockage. Tout cela se passe à l'intérieur des installations et n'est pas visible dans le paysage : les bâtiments, souvent anciens, peuvent donner une impression erronée d'archaïsme, alors même que les technologies opérées au sein de ceux-ci pour produire de l'acier, du silicium ou encore des solvants sont pointues et évolutives.

- 23 Une dernière remarque porte sur les trajectoires paysagères des sites fermés sur la période. Si celles-ci sont plurielles, elles ont en commun d'être rythmées par le besoin en espace, et par l'existence ou non d'un projet porté par les acteurs industriels et territoriaux. Quand projet il y a, celui-ci précipite la transformation, et oriente le nouvel usage. Sans projet très clair, soit le site reste en place dans un état de friche bâtie plus ou moins détériorée, soit il est rasé, sans être réaffecté à un autre usage. Comme le souligne M. Modica (2022) à propos de la reconversion des friches industrielles, la réalisation effective de celle-ci dépend davantage du contexte territorial que du contenu de la friche. Un autre enseignement peut être tiré quant au caractère dynamique et réversible des paysages productifs passés : un nouvel usage à un instant T n'exclut pas des changements postérieurs dans un temps parfois assez court, comme ce fut le cas à Moûtiers.
- 24 Finalement, et pour reprendre la dichotomie de A. Berque (1984), les paysages productifs étudiés dans cet article sont une *empreinte* fine mais partielle, et souvent décalée dans le temps, de la désindustrialisation. Par contre, l'effacement paysager et l'absence de conservation patrimoniale du bâti qui dominent les trajectoires des sites fermés, contribuent à faire du paysage la *matrice* potentielle d'un certain oubli social – passif ou souhaité – de la composante industrielle passée et actuelle des territoires de montagne.

BIBLIOGRAPHIE

Astrade L., Forget M., Gauchon C., Girault C., et Meynet C., 2021.- « Trajectoires géographiques et paysagères de friches sportives en montagne », *Projets de paysage*, n° 25. DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.24515>.

Bal M.-F., 1993.- *Ugine au XX^e siècle : itinéraire d'une ville industrielle*, Presses universitaires de Grenoble.

Berque A., 1984.- « Paysage-empreinte, paysage-matrice : éléments de problématique pour une géographie culturelle », *L'Espace géographique*, vol. 13, n° 1, p. 33-34.

Blanchard R., 1954.- « L'inventaire industriel de la région alpine », *Congrès de l'économie alpine*, Grenoble, tome 1, p. 1-103.

Bost, F., et Messaoudi, D., 2017.- « La désindustrialisation : quelles réalités dans le cas français ? » *Revue Géographique de l'Est*, vol. 57, nos 1-2. DOI : <https://doi.org/10.4000/rge.6333>.

- Bozonnet J.-P., 1992.- *Des monts et des mythes, l'imaginaire social de la montagne*, Presses universitaires de Grenoble.
- Buu-Sao D., Patinaux L., 2023.- « Les inerties de la transition : la reproduction des paysages capitalistes en Europe, des mines de cuivre aux éoliennes », *Politix*, vol. 144, n° 4, p. 99-123. DOI : <https://doi.org/10.3917/pox.144.0099>.
- Chabert L., 1972.- « L'industrie en Maurienne et en Tarentaise. Les fabrications disparues ou en difficulté », *Revue de géographie alpine*, tome 60, n° 1, p. 75-100. DOI : <https://doi.org/10.3406/rga.1972.1250>.
- Chabert L., 1978.- *Les grandes Alpes industrielles de Savoie : évolution économique et humaine*, thèse de doctorat d'État, Saint-Alban-Leysse.
- Combal C., 2020.- *Mobilité, adaptation, reconversion : trajectoires croisées de territoires désindustrialisés, basse Romanche, moyenne Maurienne, haute Durance (Fin XIX^e siècle – XXI^e siècle)*, thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes.
- Davezies L., 2008.- *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*, Seuil, La République des idées, 109 p.
- Edelblutte S., 2024.- « Le paysage industriel : un défi patrimonial ? », *E-Phaïstos*, vol. XII, n° 2. DOI : <https://doi.org/10.4000/12rzd>.
- Forget M., 2015.- « Trajectoires territoriales d'un nouveau centre extractif mondialisé. L'exemple des Andes argentines septentrionales », *Journal of Alpine Research|Revue de géographie alpine*, vol. 103, n° 3. DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.2973>.
- INSEE, 2015.- « Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires », *Insee Première* n° 1538. En ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283880>, consulté le 18 janvier 2026.
- Modica M., 2022.- *Alpine Industrial Landscapes. Towards a New Approach for Brownfield Redevelopment in Mountain Regions*, Springer.
- Nageleisen S., 2007.- *Paysages et déplacements : éléments pour une géographie paysagère*, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté.
- Okada M., 2004.- « Local evaluation of technoscapes : a case study of three industrial cities in Japan », *ICON: Journal of the International Committee for the History of Technology*, vol. 10, p. 80-93. En ligne : <https://www.jstor.org/stable/23787129>, consulté le 18 janvier 2026.
- Perlik M., Sega R., 2022.- *Les Alpes productives. Renouveler l'industrie alpine pour repenser le futur du massif*, Presses universitaires de Grenoble.
- Veyret-Verner G., 1949.- « L'industrie dans les Alpes françaises, étude géographique », *L'Information Géographique*, vol. 13, n° 5, p. 206-207.
- Voy-Gillis, A., 2022.- « Souveraineté et réindustrialisation dans un environnement géopolitique instable », *Hérodote*, vol. 187, n° 4, p. 249-263. DOI : <https://doi.org/10.3917/her.187.0249>.

NOTES

1. La mise à l'arrêt pour trois mois renouvelables des établissements français du groupe Ferroglobe au 1^{er} octobre 2025, dont celui de Montricher en Maurienne, n'est pas prise en compte dans l'analyse.

RÉSUMÉS

En prenant comme cadre temporel la période de déclin industriel 1970-2025, l'article analyse les trajectoires paysagères de l'industrie lourde, comprise ici comme les branches de l'électrochimie et de l'électrométallurgie, dans trois vallées des Alpes françaises : le Val d'Arly, la Tarentaise et la Maurienne. Si a priori les paysages peuvent apparaître comme une empreinte visible des changements économiques et territoriaux intervenus dans ces vallées depuis cinquante-cinq ans, l'observation fine des sites industriels — fermés ou encore actifs — ne valide que partiellement cette idée. Les trajectoires paysagères des sites industriels sont plurielles. Elles révèlent des périodes d'inertie autant que des moments d'intenses transformations. L'observation des sites restés en activité montre que ces paysages productifs sont plutôt stables dans le temps, sans être tout à fait immuables. Les transformations s'opèrent alors davantage au niveau du paysage urbain de fond de vallée dans lequel ces sites industriels s'insèrent, et tendent à se diluer. L'observation des sites fermés au cours de la période révèle des trajectoires dominées par leur effacement paysager progressif. Néanmoins, cet effacement s'opère selon des chronologies différentes, et les paysages post-industriels qui en découlent sont hétérogènes. Cette analyse du recul industriel par le paysage permet in fine de pointer des dynamiques territoriales plus globales qui ont marqué les fonds des vallées étudiées entre 1970 et 2025, et d'interroger la place réelle et symbolique laissée à l'industrie dans les territoires de montagne.

INDEX

Mots-clés : paysages, trajectoires, industrie lourde, Alpes

AUTEUR

CAROLINE MEYNET

 IDREF : <https://idref.fr/165513705>

 VIAF : <http://viaf.org/viaf/311495666>

PRAG et doctorante en géographie - Laboratoire LLSETI - Université Savoie Mont Blanc